

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE DU DOMAINE INC.		Date d'inspection Le 09 juin 2026	
Nom de l'établissement Garderie du Domaine Inc.		Numéro de permis 2014736	
Adresse 100 avenue Fraser Edmundston NB E3V 1Z8		Numéro de téléphone (506) 735-1619	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 56	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux

Lors de ma visite non planifiée en avant-midi, j'ai constaté que le ratio éducatrice-enfants était conforme. De plus, les enfants en bas âge ne sont pas mélangés avec un autre groupe d'âge. Les éléments suivants sont observés :

- Vérification deux nouveaux dossiers (remplaçante) et mise à jour de l'information concernant les membres du personnel.

- Les effets personnels sont séparés et identifiés clairement au nom de chaque enfant.

- Accès aux parents : Les parents des enfants présents peuvent accéder à la garderie en tout temps.

- Aires de repos : La garderie dispose d'un espace de repos pour les enfants en bas âge. Les autres enfants dorment sur des matelas étanches, lavables et d'une épaisseur de 5 cm.

- Éléments de sécurité : Aucun trampoline n'est accessible. L'accès à la cuisine est interdit aux enfants, sauf lorsqu'ils sont supervisés. Les lieux sont non-fumeurs et une trousse de premiers soins est disponible. Les boissons chaudes sont conservées dans un récipient étanche et placées hors de la portée des enfants en bas âge ainsi que de ceux âgés de 2 ans.

- Alimentation : De l'eau potable est disponible en tout temps. Les collations apportées de la maison sont identifiées au nom de l'enfant. Les menus, établis sur un cycle de quatre semaines, sont remis aux parents, et toute modification est communiquée au moins trois jours à l'avance. Les aliments sont adaptés aux besoins particuliers, notamment en cas d'intolérances ou d'allergies, lesquelles sont affichées de façon visible sur le réfrigérateur. Les biberons sont clairement identifiés. Les enfants en bas âge ne sont jamais nourris au biberon lorsqu'ils sont couchés et sont constamment surveillés lorsqu'ils mangent ou boivent.

- L'aire de jeu extérieure est située à moins de 350 mètres de l'établissement et est entretenue de manière à garantir la sécurité des enfants et à éliminer tout risque potentiel. Elle comprend une zone ombragée offrant un minimum de 0,45 m² par enfant, calculé selon la capacité maximale d'accueil de l'aire de jeu.

- La surface de jeu est composée de matériaux variés permettant la réalisation de différents types d'activités. L'aire destinée aux enfants en bas âge et aux enfants d'âge préscolaire est entièrement clôturée par une barrière d'au moins 1,22 m de hauteur, munie d'un accès sécurisé. L'espace réservé aux enfants en bas âge est séparé ou utilisé à des moments distincts afin d'assurer leur sécurité.

- Le matériel et l'équipement disponibles sont variés et en quantité suffisante pour l'ensemble des enfants présents. Selon l'administratrice, l'équipement fixe est installé conformément aux instructions du fabricant et

Commentaires généraux

entouré d'une surface protectrice d'une profondeur appropriée.

Observation de l'accueil, du biberon d'un enfant en bas âge ainsi que de la collation fournie par la garderie (melon d'eau et lait).

Les 15-24 mois ainsi que les 2-4 ans vont à l'extérieur lors de ma visite. Les enfants en bas âge sont séparés des autres enfants lors du jeu extérieur.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 09 juin 2026

Date

original signé par

Isabelly Cyr

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 juin 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"